

**COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**MERCREDI 29 JUIN 2016**

-----

L'an deux mil seize, le vingt-neuf juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de réunions du n°02 rue des Mollus, sous la présidence de Monsieur René BEGUIN, Maire.

Présents : Claudine GEORGES-LECOMTE, Fabienne LANGRAND, Jean-Marie DUCHENE, Christian BLIN, Jean-Claude CAROUX, Bernard HAMARD, Catherine BIRONNEAU, Nelly CORDEAU, Thierry NOZIERES, Florence BILLAULT-FRANCOIS, Yann BERRUET, Annie TOULLIC, Didier PICARD, Virginie WILHELM.

Absents excusés : Michel GAYTE, Daniel GIL, Pauline PETIT (pouvoir à R. Béguin), Stéphane SAUNIER.

**ACCUEIL PERISCOLAIRE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA REHABILITATION DES LOCAUX**

Le conseil municipal, après avoir étudié le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre, **ATTRIBUE** le marché de réhabilitation du bâtiment d'accueil périscolaire pour un montant global de **214 298.10 € HT**.

**VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE**

Le maire expose que la loi NOTRE modifie les règles de redistribution de l'aide à la voirie communale du département versée au titre de la dotation cantonale.

Il présente les trois formes d'aides auxquelles la collectivité peut prétendre : Le Fonds d'Aide à la Voirie Communale (FAVC), Le produit des amendes de police, La redevance des mines sur le pétrole.

Le conseil municipal **RETIENT** les propositions suivantes : Aménagement et revêtement du Chemin des Mollus, Reprofilage parking Cimetière et rives de chaussée, Fourniture et pose de caniveaux rue du Haut Châtelet, Revêtement de la Venelle des Ecoles, Aménagement sécurité rue Ancien Bourg (groupe scolaire), Signalisation pour mise en sens unique rue du Moulin, Réfection carrefour accès au groupe scolaire, pour un montant global de **72 740 € HT**, **SOLLICITE** du Conseil Départemental une aide au titre de la dotation cantonale.

**VOIRIE – DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE SUITE A CATASTROPHE NATURELLE (Inondations de Juin 2016)**

Le maire expose au conseil municipal qu'un arrêté interministériel a déclaré notre département en état de catastrophe naturelle et que suite à cette décision des aides exceptionnelles peuvent être accordées aux collectivités pour la réparation d'ouvrages et d'infrastructures endommagés par les intempéries de juin 2016.

Le conseil municipal **SOLLICITE** une aide exceptionnelle de l'Etat, du Département du Loiret, de la Région Centre.

pour les travaux de réparation de voirie suite aux inondations de juin 2016 :

**VIDEO PROTECTION 1<sup>e</sup> PHASE – ABANDON DE DEMANDE DE SUBVENTION et LANCEMENT DES TRAVAUX**

Le maire expose au conseil municipal qu'à ce jour la demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), déposée en mai 2015, n'a pas reçu d'attribution.

Le conseil municipal, considérant que les travaux de construction du groupe scolaire se terminent et qu'il est souhaitable que le site soit protégé pendant la période d'été notamment, **DECIDE** l'abandon de la demande de subvention non garantie, **DECIDE** de réaliser la 1<sup>e</sup> phase d'installation du système de vidéo protection,

### **TARIFS 2016-2017 RESTAURATION SCOLAIRE**

Le conseil municipal **VOTE** le tarif de restauration scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 : repas réguliers **3.30 €** repas occasionnels **4.30 €**

### **TARIFS 2016-2017 DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Le conseil municipal **VOTE** le tarif de présence à la garderie périscolaire (dont TAP) pour l'année scolaire 2016-2017 : **Forfait 2.00 €**

*Présence le matin : 1 facturation (quel que soit le temps de présence)-Présence le soir : 1 facturation (quel que soit le temps de présence)-1 seule facturation pour le mercredi matin et midi*

### **POLICE INTERCOMMUNALE - AVENANT A LA CONVENTION D'EXTENSION**

Le conseil municipal **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition des agents de la police intercommunale de l'AME pour l'extension de cette police à 10 communes de l'AME (Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory).

### **REFUGE D'ANIMAUX de CHILLEURS AUX BOIS**

Le conseil municipal **DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE** pour l'adhésion à un éventuel syndicat mixte départemental.

### **DUREE DES CONCESSIONS POUR INDIGENTS DANS LE CIMETIERE**

Le conseil municipal **FIXE** une durée de 15 années pour les concessions accordées dans le cimetière communal à l'intention des personnes indigentes, et **MODIFIE** ainsi le règlement intérieur du cimetière communal.

### **DENOMINATION DU GROUPE SCOLAIRE**

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des propositions présentées pour la dénomination du nouveau groupe scolaire, **VOTE** pour la dénomination : « **Groupe scolaire de la Clé des Champs** »

### **QUESTIONS DIVERSES**

### **CLOTURE DU GROUPE SCOLAIRE**

Le conseil municipal **RETIENT** le devis de l'entreprise Sauvegrain pour un montant de **5 155.06 € HT**.

### **REMERCIEMENTS SUITE AUX INONDATIONS**

Le maire fait part au conseil municipal que de nombreux courriers et messages de remerciements ont été adressés en mairie par des habitants sinistrés à l'intention des agents de la collectivité et des élus.

La municipalité organisera une réception à l'intention des bénévoles qui ont participé au déblaiement après l'inondation.

### **GROUPE DE TRAVAIL POUR LA DESTINATION DU SITE DE BUGES**

Le maire propose de créer un groupe de travail pour réfléchir sur la destination des locaux de l'école de Bûges. Les élus sont sollicités pour la constitution de ce groupe de travail.